



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA LOIRE

ARRÊTÉ N° 343-DDPP-12
PORTANT PRESCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES

SOCIÉTÉ DUPONT POWDER COATINGS FRANCE
ZONE INDUSTRIELLE DE LA CROIX MEYSSANT
BP 33
42600 SAVIGNEUX

La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Titre 1er du Livre V du Code de l'Environnement relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;
VU l'arrêté préfectoral n° 19547 du 6 juin 2003 réglementant les activités de la société DUPONT POWDER COATINGS FRANCE sur le territoire de la commune de SAVIGNEUX, Zone industrielle de la Croix Meyssant ;
VU l'arrêté préfectoral n° 11-74 du 24 octobre 2011 portant délégation de signature ;
VU le rapport de l'Inspecteur des installations classées en date du 26 juillet 2012 ;
VU l'avis émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, au cours de sa séance du 8 octobre 2012 ;
VU l'absence d'observations émises par l'exploitant sur le projet d'arrêté ;

CONSIDERANT l'évolution de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, rendant nécessaire une mise à jour du tableau des activités ;

Sur proposition du directeur départemental de la protection des populations

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La société DUPONT POWDER COATINGS est autorisée à exploiter, sur le territoire de la commune de SAVIGNEUX dans l'enceinte de son établissement situé Zone Industrielle de la Croix Meyssant, les installations répertoriées dans le tableau ci-dessous, qui se substitue au tableau de l'article 1er de l'arrêté préfectoral 19 547 du 6 juin 2003

DESIGNATION DE L'ACTIVITE	NATURE DE L'ACTIVITE	N° Rubrique I.C.P.E.	Volume de l'activité	Classement ICPE
Fabrication industrielle de substances et préparations toxiques	Fabrication industrielle de Produits Finis contenant du TGIC	1130-2	3 T	A
Emploi ou stockage de substances et préparations toxiques	Emploi et stockage de TGIC, d'ACTIRON DBT, de STAY STEEL 316 L, et de produits finis toxiques	1131-1b	35 T	D
Emploi ou stockage de substances et mélanges toxiques présentant des risques d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée	Emploi et stockage de STEEL 316L (Etiquetage : R48/23)	1132-B1	2 T	NC

DESIGNATION DE L'ACTIVITE	NATURE DE L'ACTIVITE	N° Rubrique I.C.P.E.	Volume de l'activité	Classement ICPE
Fabrication industrielle de substances ou préparations très toxiques pour les organismes aquatiques (dangereuses pour l'environnement – A)	Fabrication industrielle de Produits Finis très toxiques	1171-1	15 T	A
Fabrication industrielle de substances ou préparations toxiques pour les organismes aquatiques (dangereuses pour l'environnement – B)	Fabrication industrielle de Produits Finis toxiques	1171-2	15 T	A
Stockage et emploi de substances et préparations très toxiques pour les organismes aquatiques (dangereuses pour l'environnement – A)	Stockage et emploi de AGION, DT3126, B31, Cuivre Resist CT, Zinc, Phosphate de zinc, et produits finis très toxiques	1172	19 T	NC
Stockage et emploi de substances et préparations toxiques pour les organismes aquatiques (dangereuses pour l'environnement – B)	Stockage et emploi de REAFREE T 4705-5, PT 910, PT 912, ETPB, B55, Rouge Néozapon, REAFREE ND 2190, SIRION VP 1016, SIRION VP 1035, PATE ALU POLYTOP 90, et produits finis toxiques	1173	50 T	NC
Stockage ou emploi de l'acétylène	Stockage et emploi de l'acétylène	1418	70 K	NC
Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables	Stockage de solvant (acétate de butyle) et d'huiles	1432-2	2 m3	NC
Emploi ou stockage de solides facilement inflammables	Emploi et stockage de pigments d'aluminium et de poudre de zinc	1450-2a	15 T	A

DESIGNATION DE L'ACTIVITE	NATURE DE L'ACTIVITE	N° Rubrique I.C.P.E.	Volume de l'activité	Classement ICPE
Stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieure à 500 T dans des entrepôts couverts	Stockage de cartons et de palettes en bois dans des entrepôts couverts	1510	230 T et 130 000 m3	NC
Dépôt de bois sec ou matériaux combustibles analogues	Stockage de palettes de bois à l'extérieur	1532	280 m3	NC
Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélanges de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	Broyage et mélange de produits minéraux intervenant dans la fabrication de peintures en poudre	2515-1	5 000 kW	A
Emploi de matières abrasives pour gravure, dépolissage, décapage, grainage	Emploi de coquilles de noix ou noyaux de pêches pour décapage dans la sableuse	2575	8 kW	NC
Fabrication par extraction, synthèse, broyage et emploi de colorants et pigments organiques, minéraux et naturels	Emploi de pigments intervenant dans la fabrication de peintures en poudre	2640-2a	20 T/j	A
Transformation de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) par des procédés exigeant des conditions particulières de température ou de pression (extrusion, injection)	Extrusion de résines synthétiques et mélange de peintures en poudre (Recycling)	2661-1a	70 T/j	A
Transformation de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) par tout procédé exclusivement mécanique (sciage, découpage, meulage, broyage)	Broyage de résines synthétiques	2661-2a	70 T/j	A

DESIGNATION DE L'ACTIVITE	NATURE DE L'ACTIVITE	N° Rubrique I.C.P.E.	Volume de l'activité	Classement ICPE
Stockage de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques)	Stockage de résines synthétiques	2662-a	1 700 m3	E
Stockage de pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques)	Stockage de produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de résines synthétiques	2663-2c	5 000 m3	D
Combustion	Installations de combustion (chaudières) fonctionnant au gaz naturel	2910-A	1,7 MW	NC
Installations de réfrigération ou compression fonctionnant à des pressions effectives supérieures à 10 ⁵ Pa	Installations de réfrigération (groupes froids) et installations de compression (compresseurs)	2920-2a	1 500 kW	A
Ateliers de charge d'accumulateurs	Atelier de charge de batteries	2925	200 kW	D
Application, cuisson, séchage de vernis, peinture, apprêt, colle, enduit sur support quelconque	Application, cuisson et séchage de peintures en poudre à base de résines organiques	2940-3b	120 K/j	D

ARTICLE 2:

Conformément à l'article L. 514-6 du Code de l'Environnement susvisé, la présente décision ne peut être déférée qu'au Tribunal Administratif de LYON. Le délai de recours est de deux mois pour le bénéficiaire et commence à courir du jour de la notification de la présente décision. Il est d'un an pour les tiers à compter de la publication ou de l'affichage de la présente décision

ARTICLE 3

Un extrait du présent arrêté, énumérant les prescriptions auxquelles l'installation est soumise, sera affiché en permanence, de façon lisible, dans l'établissement, par les soins du bénéficiaire de l'autorisation.

ARTICLE 4

Monsieur le sous-préfet de MONTBRISON, Monsieur le directeur départemental de la protection des populations, Monsieur le maire de SAVIGNEUX, Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement chargé de l'Inspection des Installations Classées sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie restera déposée en Mairie où tout intéressé aura le droit d'en prendre connaissance.

Un extrait sera affiché pendant une durée minimale d'un mois à la Mairie, il sera dressé procès verbal de l'accomplissement de cette formalité.

Fait à ST-ETIENNE, le - 8 NOV. 2012
 Le Directeur Départemental
 de la Protection des Populations
 Didier PERRE

Copie adressée à :

- Société DUPONT POWDER COATINGS FRANCE

ZI de la Croix Meysant

42600 SAVIGNEUX

- Monsieur le maire de SAVIGNEUX

- Monsieur le sous-préfet de MONTBRISON

- Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – UT Loire - Inspection des installations classées

- Archives

- Chrono